



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 10 octobre 2024 -

Délibération n°5.10/10/2024

**relative à l'ouverture d'un parcours PEIP adossé à la licence SPI à
l'université de Polynésie Française (UPF) en partenariat avec
Polytech Annecy Chambéry**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet
2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Ouverture d'un parcours PEIP adossé à la licence SPI à l'université de Polynésie Française
(UPF) en partenariat avec Polytech Annecy Chambéry**

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 28
Quorum : 14
Membres présents : 13
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'ouverture d'un parcours PEIP adossé à la licence SPI à l'université de Polynésie Française (UPF) en partenariat avec Polytech Annecy Chambéry, telle que présentée en séance et décrite en annexe.

Chambéry, le 17 octobre 2024

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 24 OCT. 2024

Transmise au recteur le : 24 OCT. 2024

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Ouverture d'un parcours PeiP adossé à la licence SPI à l'université de Polynésie Française (UPF) en partenariat avec Polytech Annecy Chambéry

Contexte et objectifs

Contexte : La Polynésie Française compte environ 1 200 bacheliers inscrits au bac général par an. La poursuite d'études dans le supérieur est moins élevée que dans l'hexagone du fait d'une offre de formation (ODF) plus réduite, mais aussi parce qu'elle est souvent le reflet des inégalités sociales et scolaires.

L'Université de Polynésie Française (UPF) propose à ses bacheliers 5 licences en Sciences et Technologie et 2 Masters + 1 CPUGE. Afin d'élargir l'ODF de l'UPF mais aussi d'éviter le départ massif des bacheliers issus des classes aisées en métropole (plus de 150 sur environ 1 200 bacheliers en bac général), l'UPF souhaite ouvrir un PeiP de territoire adossé à sa licence Sciences pour l'Ingénieur (SPI) en collaboration avec Polytech Annecy Chambéry. L'UPF n'ayant pas d'école d'ingénieur interne, ce partenariat lui permettrait d'élargir son offre de formation et d'offrir une alternative locale pour des bacheliers polynésiens qui souhaitent faire un parcours sécurisé pour intégrer une école d'ingénieur du réseau Polytech (plus de 100 spécialités sous statut étudiant et une quarantaine de spécialités sous statut apprenti dans 12 domaines de formation).

Objectif : L'objectif de ce partenariat est d'ouvrir de 20 places de PeiP à l'UPF (1 groupe TD) qui s'ajouteraient aux 60 étudiants de la L1 Math-SPI de l'UPF et aux 120 étudiants PeiP de Polytech à l'USMB. Ainsi, l'ouverture d'un PeiP à UPF permettrait à Polytech Annecy Chambéry d'augmenter le nombre de places ouvertes aux élèves provenant PeiP¹ dans ses formations ingénieur sous statut étudiant pour compenser la baisse des candidats provenant des formations BUT et CPGE observée ces dernières années.

Modalités pédagogiques

Construction du Parcours préparatoire :

Pour ce parcours, les étudiants auront une double inscription en licence SPI à l'UPF et en PeiP à Polytech Annecy Chambéry à l'USMB. L'inscription principale se fera à l'UPF (lieu où se déroulerait la majorité de la formation) et l'inscription secondaire à USMB, école partenaire.

Le programme de la licence SPI de l'UPF respecte les prérequis nécessaires en sciences fondamentales pour la poursuite d'études en cycle ingénieur. La maquette actuelle contient un programme et un nombre de crédits dans les matières fondamentales (Math, Physique, Chimie, mécanique, électronique) suffisants pour passer tous les filtres et intégrer l'ensemble des spécialités ingénieur du réseau, à l'exception des formations en biologie à l'image des PeiP de l'USMB.

La validation du PeiP se fera selon les mêmes règles que les élèves de PeiP de l'USMB, à savoir la validation des 60 crédits ECTS de la L1 et L2 répartis :

- Dans les modules fondamentaux de la licence SPI,

¹ Dans toutes les écoles du réseau Polytech, le nombre de places ouvertes dans les spécialités ingénieur de chaque école ne peut pas dépasser le nombre de PeiP formés dans l'école au cours de l'année d'orientation (règle du réseau Polytech)

- Dans les modules spécifiques à la préparation au cycle ingénieur (projets, visite d'entreprise, stage...).
- Dans les modules de communication et de langues

De plus, les semestres S1, S2, S3 et S4 de la Licence doivent avoir été obtenus au plus tard 2 ans après la première inscription au Parcours.

Les étudiants validant leur parcours seront interclassés avec les étudiants de Polytech Annecy Chambéry pour leur orientation en cycle ingénieur dans le réseau Polytech.

Organisation :

Convention de partenariat avec UPF (en cours d'instruction)

Afin de faciliter l'intégration des étudiants de UPF vers les formations ingénieurs dans l'hexagone, il est prévu dans la construction de ce partenariat que les étudiants effectueraient leurs 3 premiers semestres à l'UPF (S1, S2 et S3) et feraient le dernier semestre (S4) à l'USMB. Ce semestre en France leur permettrait notamment de découvrir notre université, de créer du lien avec les étudiants de l'USMB, de s'adapter au rythme, au climat et à la culture de l'hexagone et ainsi, leur faciliterait leur intégration et leur réussite en cycle ingénieur. Pour faciliter ce transfert les étudiants de UPF pourraient bénéficier, dans le cadre du « Passeport Mobilité Etudes », de la prise en charge à 100% de leur billet d'avion Aller/Retour afin de poursuivre leur cycle d'études à l'USMB.

En fonction des effectifs en PeiP2 à Annecy Chambéry, les étudiants du site de Tahiti seront soit intégrés dans les groupes de TD existants soit cela fera l'objet de l'ouverture d'un groupe supplémentaire pour un volume prévisionnel de 175 h de formation.

Modalités :

- USMB :

- Gère la sélection des étudiants
- Gère le parcours administratif des étudiants (double inscription, emploi du temps du S4)
- Assure une partie des enseignements (S4)
- Assure le secrétariat pédagogique (jury d'année, orientation des étudiants en cycle ingénieur en lien avec le réseau Polytech)

- UPF :

- Assure la logistique administrative (inscription principale des étudiants), la logistique et pédagogique (emploi du temps, communication)
- Assure une partie des enseignements (S1, S2, S3)
- Assure le secrétariat pédagogique (jury de semestre, jury d'année)

Programme

Formation initiale, 1041 h d'enseignement dont 50h en auto-formation, 1 mois de stage (voir maquette en annexe).

Modalités de validation du PeiP

La validation du cycle préparatoire PeiP est soumise aux conditions suivantes :

- avoir validé les quatre semestres du cycle de licence (chaque semestre est validé pour une note supérieure ou égale à 10/20)
- avoir respecté toutes les exigences spécifiques au parcours PeiP prévues dans le règlement des études.

Une note globale d'appréciation de chaque étudiant est également fournie au réseau Polytech pour l'orientation en cycle ingénieur. Celle-ci est indexée sur les appréciations de stage, de projets de PeiP1 et PeiP2, le savoir-être, etc.

Sauf cas exceptionnels, aucun redoublement n'est autorisé dans le cycle préparatoire.

Les étudiants du site de Tahiti validant leur parcours seront interclassés avec ceux des sites d'Annecy et Chambéry pour leur orientation en cycle ingénieur dans le réseau Polytech.

Profil des candidats et régime d'inscription

Le recrutement des étudiants en cycle préparatoire à l'UPF et à l'USMB se fera via le concours Geipi Polytech avec une admission via Parcoursup (1 sous vœux par site). Les candidats recrutés sont des élèves de terminale préparant un baccalauréat général (spécialités Math, Physique-Chimie, SVT, SI, NSI) ou titulaires d'un baccalauréat général obtenu l'année N-1. Les capacités d'accueil dans les deux établissements sont de :

- 60 places sur le site d'Annecy
- 60 places sur le site du Chambéry
- 20 places sur le site de Tahiti

L'ensemble des appels sur Parcoursup seront gérés par le chargé de mission de Polytech Annecy Chambéry.

Formation initiale

Débouchés

Poursuite en cycle ingénieur dans une des spécialités des domaines suivant :

- Eau, environnement, aménagement
- Electronique et systèmes numériques
- Energétique, génie des procédés
- Génie civil
- Génie Biomédical, instrumentation
- Génie industriel
- Informatique
- Matériaux
- Mathématiques appliquées et modélisation
- Mécanique
- Systèmes électriques

Aspects budgétaires

Coût pour l'USMB

En fonction des effectifs en PeiP2 sur les sites d'Annecy et de Chambéry, les étudiants du site de Tahiti seront soit intégrés dans les groupes de TD existants soit cela fera l'objet de l'ouverture d'un groupe supplémentaire pour un volume prévisionnel de 175 h de formation.

Droits d'inscription

Les étudiants sélectionnés pour suivre la formation en PeiP à l'UPF ont une double inscription administrative pendant les deux années de leur formation.

-Pour le PeiP 1 : les étudiants règlent leurs droits d'inscription auprès de l'UPF sur la base des tarifs ministériels de l'inscription en licence (exonération des frais d'inscription à l'USMB).

-Pour le PeiP2 : les étudiants règlent leurs droits d'inscription auprès de l'UPF sur la base des tarifs ministériels de l'inscription en licence (exonération des frais d'inscription à l'USMB). Dès l'achèvement des IA ou à chaque clôture de régie, l'agence comptable de l'USMB établit une facture qu'elle adresse à l'université de Tahiti, selon les modalités de la convention signée entre les partenaires.

Informations complémentaires

Niveau d'entrée :

Bac général

Composante porteuse du parcours : UFR Polytech Annecy Chambéry

Lieu des cours :

Sur le site de l'USMB au Bourget du Lac (73) ou à Annecy (74)

Sur le site du partenaire à Papeete (Tahiti) (98)

Date d'ouverture :

Septembre 2025

Responsable du parcours :

USMB : Michelle Passard, Adeline Berthier

UPF : Franc Lucas

Responsable du partenariat :

USMB : Sylvie Guittonneau

UPF : Franc Lucas

Annexe : Maquette UPF (S1, S2, S3)

DOMAINE : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

LICENCE

Mention :

Parcours :

2024-2028

NIVEAU L 1

Sciences pour l'ingénieur
Sciences et techniques durables



Compétences disciplinaires
Compétences transversales
Compétences linguistiques
Compétences préprofessionnelles

	Bloc de compétences	UE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Auto-formation (h)	ECTS	
	SEMESTRE 1	DS1	DS1	Compétences disciplinaires	162	66	84	12	0	20
		1.1	Calcul numérique et algébrique	42	18	24			5	
		1.2	Calcul fonctionnel	42	18	24			5	
		1.3	Mécanique du solide	24	9	9	6		3	
		1.4	Structure de la matière	24	9	15			3	
		1.5	Option	30	12	12	6		4	
		1.5.a	Arithmétique <i>ou</i>							
		1.5.b	Géophysique <i>ou</i>							
		1.5.c	Méthodes chimiques							
		TS1	TS1	Compétences transversales	48	0	0	33	15	6
		1.6	Compétences numériques, bureautique et certification PIX	30			15	15	3	
		1.7	Programmation impérative	18			18		3	
		ES1	ES1	Compétences préprofessionnelles	42	0	0	36	6	4
		1.8	Méthodologie de la recherche documentaire	6				6	1	
		1.9	Découverte des compétences professionnelles chimie	12			12		1	
	1.10	Découverte des compétences professionnelles mesures physiques	12			12		1		
	1.11	Découverte des compétences professionnelles Systèmes physiques	12			12		1		
	1.12	Projet	0							
	Volume semestriel par étudiant			252	66	84	81	21	30	

	Bloc de compétences	UE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	Auto-formation (h)	ECTS	
	SEMESTRE 2	DS2	DS2	Compétences disciplinaires	183	81	93	9	0	21
		2.1	Calcul matriciel	39	18	21			4	
		2.2	Calcul intégral	39	18	21			4	
		2.3	Énergétique et circuits électriques	33	15	18			4	
		2.4	Mécanismes réactionnels chimiques	33	15	18			4	
		2.5	Option	39	15	15	9		5	
		2.5.a	Analyse <i>ou</i>							
		2.5.b	Ondes, physique nucléaire, électrostatique							
		2.5.c	Propriétés des éléments chimiques							
		TS2	TS2	Compétences transversales	39	24	0	15	0	5
		2.6	Activité d'ouverture	18						
		2.6.a	Sport			18			2	
		2.6.b	Grandes transitions en Polynésie (en Français ou en Anglais)		18					
		2.7	Algorithmique	21	6		15		3	
		LS2	LS2	Compétences linguistiques	15	0	12	0	3	2
	2.8	Anglais	15		12		3	2		
	ES2	ES2	Compétences préprofessionnelles	18	4,5	0	0	13,5	2	
	2.9	Réflexion sur soi et sur son projet professionnel	18	4,5			13,5	2		
	2.10	Projet	0							
	Volume semestriel par étudiant			255	110	105	24	16,5	30	

TOTAL L1	507	176	189	105	37,5	60
-----------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------

	Bloc de compétences	UE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures étudiants	CM	TD	TP	Auto-formation (h)	ECTS	
SEMESTRE 3	DS3	DS3	Compétences disciplinaires	204	87	93	24	0	25	
		3.1	Chimie des solutions	30	15	15			4	
		3.2	Electronique	36	15	15	6		4	
		3.3	Electromagnétisme	24	9	12	3		3	
		3.4	Lois d'action de masse	21	9	12			3	
		3.5	Théorie des systèmes et des signaux	36	15	15	6		4	
		3.6	Thermodynamique	21	9	9	3		3	
		3.7	Cinématique des solides	36	15	15	6		4	
		LS3	LS3	Compétences linguistiques	15	0	15	0	0	2
			3.8	Anglais	15		15			2
		ES3	ES3	Compétences préprofessionnelles	33	0	24	9	0	3
			3.9	Premiers contacts avec le monde professionnel et mises en situation	24		24			2
		3.10	Visites d'entreprises	9			9		1	
		3.11	Projet	0						
Volume semestriel par étudiant				252	87	132	33	0	30	

Maquette USMB (S4)

X	LIPCLM21		BLOC	S4 - Parcours SPI-Info (Annecy)					
O	L459LAYD		UE	UAF401 Signaux analogiques et numériques		6			
O	KOLF21VM	MATH401_SPI	MODL	Représentation numérique de l'information			3	CM	9
								TD	9
								TP	9
O	KOLF226Z	MATH402_SPI	MODL	Représentation des signaux			3	CM	7,5
								TD	10,5
								TP	9
O	L4R2ZQMh		UE	UAF402 Sciences pour l'ingénieur		6			
O	L4R30LAA	ETRS401_PEIP	MODL	Systèmes embarqués			3	CM	7,5
								TD	7,5
								TP	12
O	KOIQJ66G	INFO402_INFO	MODL	Programmation orientée objet 2			3	CM	6
								TD	9
								TP	12
O	L4XZ4PPB		UE	UAF403 Base de données et projet		6			
O	KOIQJEWB	INFO404_INFO	MODL	Base de données			3	CM	6
								TD	9
								TP	12
O	KOIQJF7H	INFO405_INFO	MODL	Projet de programmation			3	TD	6
								TP	21
O	L4R36ZEG		UE	UAF404 Electronique et systèmes asservis		6			
O	L4R3798B	ETRS402_PEIP	MODL	Systèmes asservis			3	CM	9
								TD	9
								TP	9
O	KOLFZ47C	ETRS406_SPI	MODL	Electronique pour les systèmes embarqués			3	CM	7,5
								TD	10,5
								TP	9
O	LJFS9AY5		UE	UAM405 Modulair					
O	KOB9KNMT	ANGL401_SCEM	MODL	Anglais			3	TD	19,5
								AUTO	12
O	LIPNWQ4L	ECOL401_SCEM	MODL	Enjeux de la transition écologique			3	CM	30
								TP	24
O	LFQU1DE2	ECOL401C1_SCEM	CM	Enjeux de la transition écologique CM				CM	30
O	LM0CKYM4	ECOL401P1_SCEM	TP	Enjeux de la transition écologique TP1				TP	6
O	LM0D081Y	ECOL401P2_SCEM	TP	Enjeux de la transition écologique TP2				TP	18

	Heures étudiants	CM	TD	TP	Auto-formation	ECTS
Total L2	534	170	202,5	150	12	60